

de l'Administration, si bien que les manquements et les défaillances sont extrêmement rares et relativement insignifiants.

Résultats et Conclusions

La progression constante des revenus gérés par l'Administration de la Dette Publique Ottomane depuis sa création, les améliorations nombreuses apportées par le Conseil dans leur exploitation, son intervention, à la demande du Gouvernement Ottoman et des établissements financiers, dans les contrats d'emprunts et d'entreprises intéressant au plus haut degré le développement économique du pays, constituent un ensemble d'heureux résultats qui démontrent d'une façon éclatante l'utilité de cette Administration et justifient pleinement la confiance dont elle jouit en Turquie et à l'étranger.

Les tableaux annexés à la présente note indiquent : le 1^{er} la progression année par année des revenus concédés à la Dette depuis sa fondation; le 2^{me} les moyennes par décades (1882-1892, 1892-1902 et 1902-1912) du rendement annuel de chacun des principaux revenus concédés (Sel, Spiritueux, Timbre, Pêcheries, Soie et Tabac) et le 3^{me} les sommes touchées par le Gouvernement Ottoman sur les excédents de ces Recettes depuis que, par le Décret-Annexe d'unification de 1903, le Trésor Impérial a été intéressé et pour ainsi dire associé à la gestion de la Dette Publique.

Les chiffres de ce dernier tableau ont une éloquence particulièrement significative. De Septembre 1903 à Mars 1912, en huit ans et demi, la Dette a versé au Trésor Impérial, pour sa part de 75 0/0 dans les excédents des Revenus concédés Ltq. 7.133.919 (dont Ltq. 3.570.608 provenant de la surtaxe douanière). Ces excédents ont permis au Gouvernement Ottoman de réaliser, en dehors de l'emprunt 4 0/0 1904, la grande opération financière à laquelle était subordonnée l'entreprise du chemin de fer de Bagdad.

Les reliquats des excédents, qui, conformément au Décret-annexe, ont été appliqués à l'amortissement extraordinaire de la